

# Info Cultures maraîchères

## 22/2024

24 juillet 2024

Prochaine édition le **07.08.2024**

### Table des matières

Un webinaire consacré aux mesures de protection des eaux dans le cadre de la protection des plantes	1
Message à notre lectorat	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

### Un webinaire consacré aux mesures de protection des eaux dans le cadre de la protection des plantes

Les experts d'AGRIDEA et de la station d'expérimentation du Strickhof proposent pour **le jeudi 22 août 2024** un webinaire (séminaire en ligne par Internet) destiné à discuter les prescriptions actualisées par l'office chargé des autorisations, concernant les pertes de produits de traitement par dérive aéroluque et par ruissellement. La manifestation est gratuite et se tiendra en ligne et en langue allemande. Début à **19h30**.

Vous trouverez des informations détaillées dans le flyer de la manifestation, annexé au courriel du présent bulletin ou à consulter/télécharger sur ce site [Web](#). Ce webinaire sera également proposé en langue française à une date ultérieure.

### Message à notre lectorat

L'équipe de rédaction prend congé de vous à l'occasion d'une courte pause. La prochaine Info cultures maraîchères paraîtra dans deux semaines. Nous vous souhaitons un bel été.

### Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Différentes espèces de punaises poursuivent la colonisation des cultures, comme par exemple la punaise potagère (*Eurydema oleracea*), essentiellement inféodée aux brassicacées, dont on voit ici l'accouplement (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).



Photo 2: Ponte de noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*, voir flèche) à la face inférieure d'une feuille de chou. L'activité des adultes de noctuelles (Noctuidae) continue de se renforcer (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 3: La pression d'infestation et d'attaques des altises (*Phyllotreta* spp.) est toujours forte selon l'endroit. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).





Photo 4: Dans les cultures de choux, les adultes couleur orange de la tenthrède de la rave (*Athalia rosae*) continuent d'apparaître. Leurs larves gris-bleu se nourrissent de préférence du feuillage d'espèces à feuilles non cireuses, par exemple choux de Chine, radis ronds ou radis longs (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).



Photo 5: Il y a de plus en plus de sites où certaines maladies à taches foliaires, causées par exemple par *Cercospora beticola* / *Ramularia beticola*, se développent dans les cultures de chénopodiacées (photo: Agroscope).

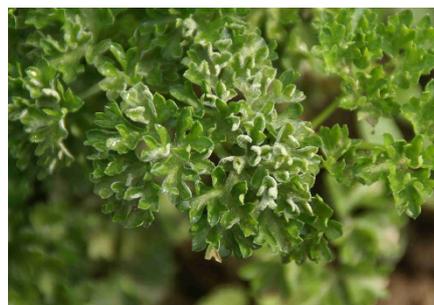


Photo 6: Dans les cultures de persil, on doit compter actuellement avec une forte pression d'attaque de mildiou (*Plasmopara umbelliferarum*) (photo: Agroscope).



Photo 7: Les repousses de pommes de terre doivent être éliminées systématiquement. Si on les laisse pousser, elle constituent une ressource alimentaire bienvenue pour les doryphores (*Leptinotarsa decemlineata*) et contribuent ainsi à leur multiplication (photo: Agroscope).



Photo 8: Les hautes températures actuelles peuvent avoir rapidement pour conséquence une multiplication de masse des aleurodes des serres (*Trialetrodes vaporariorum*). Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).



Photo 9: Premiers symptômes d'une attaque de mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) à la face supérieure d'une feuille de concombre. Les attaques se multiplient en plein champ comme sous abris. Mettez à jour les mesures de protection de vos cultures (photo: Agroscope).



Photo 10: Forte activité de ponte des mouches blanches du chou dans une culture de chou frisé non pommé (photo: Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur).

### Forte activité de ponte des mouches blanches du chou dans les cultures de brassicacées

Une nouvelle génération de mouches blanches du chou (*Aleyrodes proletella*) a émergé dans les étages foliaires inférieurs des cultures de choux à croissance lente (par exemple les choux frisés non pommés) ; les adultes qui en sont issus ont maintenant commencé à pondre sur les feuilles plus jeunes. Par température journalière moyenne de 20-24°C, il faut compter à peu près une semaine pour en voir éclore les larves. Les substances insecticides à action systémique montrent un maximum d'efficacité contre les larves néonées: il faut donc les appliquer de manière ciblée, dès que débute la phase d'éclosion.

Contre ce ravageur dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser le spirotétramate (Movento SC), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est de 2 semaines pour le lambda-cyhalothrine (divers produits; attention aux PER: autorisation spéciale). Contre la mouche blanche dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), ainsi que des acides gras (divers produits).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le flonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits; choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisée sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.

Provisoirement et jusqu'au 31 octobre 2024, l'acétamipride est aussi autorisé dans les cultures de **choux de Bruxelles**, mais avec un délai d'attente de 3 semaines.



Photo 11: Taches oculiformes de la maladie des taches pourpres sur le feuillage d'un poireau proche de la maturité de récolte (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).

### Forte expansion de la maladie des taches pourpres sur les poireaux

On signale de toutes régions la présence de taches pourpres, causées par *Alternaria porri*, sur les poireaux. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre la **maladie des taches pourpres sur poireaux**, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 2 semaines : azoxystrobine (divers produits), boscalid + pyraclostrobine (Signum) ou fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis). Sont aussi autorisés le difénoconazole (divers produits) et les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo), avec un délai d'attente de 3 semaines.

**En cultures BiO**, est autorisée contre la maladie des taches pourpres sur poireaux, la bactérie *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; cf. info = pas de délai d'attente, voir conditions d'usage sur le mode d'emploi du produit ; efficacité partielle).



Photo 12: En cas de forte attaque de *Septoria*, les feuilles des céleris jaunissent et finissent par périr (photo: Agroscope).

### Taches foliaires dues à la septoriose sur céleri et persil

Lors du contrôle des cultures de ce lundi, on a constaté une progression notable des taches foliaires causées par *Septoria apiicola* ou *S. petroselini* dans les cultures de céleri déjà contaminées, ainsi que dans les cultures de persil. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire, en respectant bien le délai d'attente.

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria apiicola* sur **céleri-pomme et céleri-branche** les fongicides de contact suivants: cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits) ou folpet + cuivre (Resanol, Cupro-Folpet flüssig) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; avec un délai d'attente de 2 semaines pour le céleri-pomme et un délai d'attente de 1 semaine pour le céleri-branche), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stérols difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser contre les taches foliaires à *Septoria* la combinaison des substances actives azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleri-pomme ou céleri-branche. De plus, sur **céleri-pomme**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.

Pour lutter contre la maladie à taches foliaires causée par *Septoria petroselini* sur le **persil**, on peut utiliser azoxystrobine (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines, ou difénoconazole (divers produits) avec un délai d'attente de 3 semaines. Tenez compte des charges imposées.



Photo 13: Les taches foliaires occasionnées par l'attaque de *Septoria petroselini* sur le persil ont progressé au début de cette semaine (photo: Agroscope).



Photo 14: Cette foliole de tomate montre des semi-perforations et des trous occasionnés par les jeunes chenilles de noctuelles (photo du 22 juillet 2024 par Agroscope).



Photo 15: Exemple de ponte d'un papillon de noctuelle (Noctuidae) sur une plantule d'épinard (photo: Agroscope).



Photo 16: Dès qu'elles ont atteint un âge moyen, les chenilles de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) sont très voraces et pénètrent à l'intérieur des fruits, surtout en cultures de tomates (photo: Agroscope).

### Attention aux chenilles de noctuelles dans les cultures de légumes fruits sous abris (particulièrement les tomates)

Dans les cultures de légumes fruits sous abris, surveillez attentivement les premiers signes d'attaques de chenilles. Dès la première capture de la redoutable noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) dans les pièges de votre région, il est recommandé de compléter les contrôles habituels en cultures par une étroite surveillance du début des pontes. En effet, une lutte ciblée doit intervenir précocement, car les chenilles de cette espèce sont d'autant plus sensibles aux traitements qu'elles sont jeunes, et en tout cas n'ont pas encore atteint leur phase de pénétration dans les fruits ou les tiges. La noctuelle de la tomate possède une fécondité très élevée, et lorsque des femelles sont présentes dans une serre ou un tunnel il y a une forte probabilité qu'elles y pondent en abondance. Il est donc recommandé de faire un traitement couvrant l'entier de la surface de l'abri.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (Noctuidae) dans les cultures **d'aubergines, de concombres, de poivrons et de tomates** de plein champ et de serres, on peut utiliser, en respectant un délai d'attente de 3 jours, *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF) ou spinosad (divers produits). Pour le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Wormox) le délai d'attente est de 2 jours.

Sont aussi autorisés sur **concombres**: Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente: 1 semaine), BIOHOP DelFIN et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente : 3 jours) ainsi que l'éthimectine benzoate (divers produits; délai d'attente: 3 jours).

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles de la tomate, on peut utiliser en cultures de **tomates** un nucléopolyhédrovirus spécifique (Helicovex) avec un délai d'attente de 3 jours sous verre et d'une semaine en plein champ. Tenez compte des charges imposées.



Photo 17: Les tétranyques entraînent de forts symptômes chlorotiques dans les espaces internervuraires du feuillage, aboutissant souvent à des nécroses sèches (photo: Agroscope).



Photo 18: Dégâts causés par l'activité de succion des tétranyques sur une feuille d'aubergine (photo: Agroscope).

### Prolifération marquée des tétranyques sous abris

Les températures estivales favorisent la multiplication des tétranyques (*Tetranychus urticae*) dans les cultures de légumes fruits sous abris. L'augmentation de leur activité de succion entraîne des jaunissements et brunissements du feuillage chez un nombre croissant de plantes. Ces dommages touchent les cultures d'aubergines et de concombres ainsi que celles de tomates. Vérifiez l'activité des auxiliaires et faites un traitement en cas de nécessité.

Contre les **tétranyques tisserands**, s'il y a des auxiliaires actifs **dans les cultures de tomates sous verre**, il faut prioriser les acaricides ménageant ces derniers, par exemple acéquinocyl (Kanemite) et bifénazate (Acramite 480 SC ; délai d'utilisation : 11.07.2025) ; ou héxythiazox (Credo, Nissostar). Le délai d'attente est de 3 jours pour ces trois substances.

On peut encore utiliser les substances actives suivantes, avec un même délai d'attente de 3 jours : abamectin (Vertimec Gold, délai d'utilisation : 28.02.2026) et fenpyroximate (Kiron, Spomil).

Sont autorisés en cultures **BiO contre les acariens sur tomates sous verre**, avec un délai d'attente de 3 jours : maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Glumalt SL, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DelTRIN), huile de sésame raffinée + pyréthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG) et huile de colza (Telmion). Concernant les acides gras (p.ex. Oleate 20) le délai d'attente est 1 semaine. Sont également autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista.

Dans **les cultures d'aubergines et de concombres sous abris** certains acaricides sélectifs ménageant les auxiliaires sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours, par exemple : acéquinocyl (Kanemite), bifénazate (Acramite 480 SC ; délai d'utilisation : 11.07.2025) et héxythiazox (Credo, Nissostar).

De plus, on peut utiliser les substances actives suivantes dans les cultures sous abri d'aubergines et de concombres, avec un délai d'attente de 3 jours: abamectine (Vertimec Gold, délai d'utilisation : 28.02.2026) et fenpyroximate (Kiron, Spomil).

Sont autorisés en cultures **BiO contre les acariens sur aubergines et sur concombres sous abris** avec un délai d'attente de 3 jours : *Beauveria bassiana* (Naturalis-L), maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Glumalt SL, Majestik), pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG), ainsi qu'huile de colza (Telmion). Le délai d'attente est d'une semaine pour les acides gras (Oleate 20); sont également autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista. Pour lutter contre les tétranyques en cultures de **concombres sous abris**, on peut aussi utiliser l'azadirachtine A (divers produits, délai d'attente: 3 jours).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Hélène Bettschart, Strickhof, Winterthur (ZH) Philippe Fuchs & Yael Grob, BBZN Hohenrain (LU) Daniela Hodel & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Benedikt Kogler & Daniela Büchel, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Anne Rosochatius & Andrea Marti, Arenenberg, Salenstein (TG) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Carlo Gamper Cardinali (FiBL)
Photos:	photos 1, 4, 10: H. Bettschart, Strickhof, Winterthur; photos 2, 11: L. Müller, Inforama Seeland, Ins; photo 3: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photos 5-9, 12-15, 17-18: C. Sauer (Agroscope); photo 16: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>

### Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.